

**Zeitschrift:**       Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:**    Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:**             28 (1892)  
**Heft:**             21

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS

XXVIII<sup>e</sup> Année



1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1892

N<sup>o</sup> 21

# L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

---

**SOMMAIRE :** Partie générale : Les origines de la méthode frœbelienne (fin). Une nouvelle idée. — Chronique scolaire : Vaud. L'article 27. Professeurs de géographie. Compte rendu du Congrès. Soleure. — Exercices scolaires : Langue française. Problèmes pour les sociétés. — Bibliographie.

---

## PARTIE GÉNÉRALE

### Les origines de la méthode frœbelienne

(FIN)

Si l'Allemagne est devenue une puissance, elle le doit en grande partie au maintien de la vie de famille, par l'application rigoureuse des vertus des ancêtres, d'après les principes donnés aux enfants par les éducateurs nationaux, et certes Frœbel, par son activité à Keilhau, y a contribué pour sa part. Son influence a donc été utile pour son pays. Puisse-t-elle l'être toujours davantage pour les nations qui l'apprécient et qui mettent en pratique sa méthode. Mais passons.

Les courses faites en famille, les après-midi du dimanche, répondent-elles aux mêmes buts que celles de Keilhau aux jours ordinaires, préconisant à la fois le délassement, l'éducation et l'instruction? Parents et enfants cherchent-ils, tout en réconfortant leur corps, à meubler leur esprit de connaissances utiles et à enrichir leurs cœurs des enseignements que la création nous prodigue? Contribuent-elles en particulier à l'élaboration d'une petite collection faite en famille et qui aboutirait à un petit musée? En revenant de ces sorties familières les enfants sentent-ils qu'ils se sont enrichis de connaissances scientifiques ou morales? Espérons-le et faisons des vœux encore ici pour que la « *Méthode de Frœbel* » répande ses bienfaits dans tous les intérieurs<sup>1)</sup>.

---

<sup>1)</sup> Ce que nous disons ici des sorties familières s'applique aux courses scolaires et aux voyages d'une certaine durée.

Enfin les anniversaires familiaux ne donnent malheureusement pas lieu partout à un culte spécial dans lequel, plus particulièrement et tour à tour, père, mère, enfants, parents, amis, connaissances sont recommandés à la bénédiction divine ; mais sont-ils tout au moins la cause d'une petite récréation familiale organisée par l'un ou l'autre des adultes, en donnant ainsi l'occasion à l'enfant de sortir de son égoïsme pour réjouir le cœur de son père ou de sa mère ?

L'importance de ces petites cérémonies ne saurait être contestée, et Frœbel et ses adhérents en les inscrivant dans leur méthode n'ont jamais eu lieu de s'en repentir.

On apprend de plus en plus aux enfants à s'associer aux joies et aux peines d'une famille amie, à compatir aux malheurs des habitants de l'endroit, de la patrie, d'une autre nation même. On les engage avec raison à y prendre une part active en soulageant les malheurs d'autrui par le sacrifice volontaire de quelques pièces de menue monnaie ; mais leur enseigne-t-on à mettre journellement au service d'autrui leurs forces, leurs talents et leur fourniture l'occasion de pratiquer la vertu difficile entre toutes du joyeux renoncement à soi-même ? Encore ici les hommes de Keilhau ont fait leur devoir, car ils ont en toute modestie prêché par l'exemple et cette leçon indirecte a eu plus d'influence qu'ils ne l'eussent eux-mêmes supposé.

Que dire de la participation des enfants aux fêtes populaires dont la dernière page de nos journaux est remplie à la fin de chaque semaine ?

Pour faire cette étude aussi complète que possible, nous devons en dire quelques mots, puisque les « *Enfants de Frœbel* » assistaient à des fêtes semblables et y prenaient même une part active.

A Keilhau, Frœbel et ses collègues, accompagnés des enfants, s'associaient à la joie générale aussi longtemps que la conduite des adultes ne portait pas atteinte à la morale.

Nous croyons donc pouvoir faire la même réserve pour notre jeunesse quant à la fréquentation de ces divertissements, sous quelque nom qu'ils se présentent : « *Kermesse* », « Soirée familiale », « Fête champêtre », etc. L'accompagnement des parents est de toute nécessité ; mais nous pensons que ceux-ci seront bien avisés de se retirer au temps voulu pour épargner aux enfants des spectacles qui ne sont pas de leur âge.

Est-ce à dire que nous condamnions complètement ces divertissements aménagés quelquefois en vue même des enfants ? Non ! nous croyons même que leur présence empêche indirectement maint scandale et qu'ils contribuent par leur participation active pour beaucoup à l'attrait de la fête.

Ce que nous y voyons de fatal, c'est l'abus qu'on en fait, et nous ne les recommandons que sous toutes réserves, à l'exemple

de nos trois amis de Keilhau et pour rester fidèle aux traditions frœbeliennes.

Voilà donc bien des choses qui, préconisées il y a plus d'un demi-siècle par les trois éducateurs de Keilhau ont été inscrites les unes après les autres dans la *méthode éducative frœbelienne*. Elles ont été auparavant le sujet de méditations sérieuses, de discussions approfondies, d'essais nombreux et réitérés. Nous avons appris à connaître les résultats de ces travaux, non par les écrits de ces hommes, mais avant tout par la pratique.

Disons-nous pour cela que ce qu'ils nous ont transmis, pour être vieux de 70 ans, n'a plus besoin d'amélioration, ou que ce qui était bon de leur temps n'est plus approprié à notre époque? La vogue dans laquelle se trouve actuellement la méthode frœbelienne ferait taxer de non-sens la seconde partie de notre question. Loin de nous donc cette pensée.

Etudions la méthode telle que Frœbel et ses collaborateurs l'ont faite; conservons soigneusement tout ce qu'ils nous y ont donné de solide et de bien; travaillons à améliorer et à perfectionner ce que leur idéal avait entrevu, mais qu'il ne leur a pas été possible de réaliser. Ouvriers après eux dans le champ de l'éducation nous en serons les dignes successeurs.

L'influence de l'activité pédagogique de Frœbel, Langethal et Middendorf, réunis à Keilhau, sur le développement de la « *Méthode éducative frœbelienne* » (j'insiste sur ces mots) et sur l'extension des idées qu'elle préconise, est donc indéniable quant à ses résultats sur l'éducation générale de l'homme.

A-t-elle produit ses bienfaisants effets sur ceux qui tout d'abord en ont subi les premières conséquences et quel a été le résultat de cette activité pour le bien de l'établissement et des habitants du petit endroit? Voilà ce que nous allons examiner brièvement avant de terminer.

La vie quotidienne telle que nous l'avons vue répondait bien à la donnée générale du système frœbelien et chacun des éducateurs de « *La Ferme* » se vouait sans réserve à l'accomplissement fidèle de sa tâche. L'enfant n'avait que peu de temps à perdre. Son esprit passait agréablement de l'école au plaisir, du délassement au travail. Aussi sa vie d'enfant si utilement remplie, devait-elle, semble-t-il porter les fruits bénis qu'on pouvait en attendre. En tout cas, la vie active de Keilhau, en lui restant comme un des meilleurs souvenirs de son enfance, devait avoir pour conséquence de lui inculquer l'amour du dévouement pour autrui et du devoir dans les petites choses.

Cela est-il arrivé? Les éducateurs de Keilhau et le monde en général ont-ils pu remarquer dans les jeunes gens sortis de l'établissement le développement des qualités précieuses qui leur avaient été inculquées autant par le précepte que par l'exemple?

Hélas ! Il est probable qu'ici comme ailleurs, la bonne semence est tombée parfois aussi dans un mauvais terrain, que plusieurs malheureusement ont abandonné les saines traditions dans lesquelles ils avaient été élevés et ont dévié du droit chemin. Cependant nous savons que la plupart des jeunes gens d'alors, avec la majeure partie de ceux qui d'année en année ont eu le privilège de goûter les leçons de Frœbel, de Middendorf, de Langethal et de Barop ont fait honneur par leur vie à leurs principes et à leurs éducateurs.

Au risque de nous répéter, disons donc encore une fois que la méthode frœbelienne a tout d'abord pris racine dans les familles de ceux qui en avaient subi les premiers effets. Depuis lors, le cercle s'est agrandi ; l'idée primordiale a fait son chemin ; aujourd'hui tous les esprits cultivés en goûtent les fruits et prennent plaisir à la rendre plus féconde encore en conséquences utiles.

Les habitants de Keilhau, en offrant gratuitement aux trois pédagogues « *La Ferme* » et ses dépendances, n'y voyaient qu'un avantage matériel pour le développement de leur petit endroit. Leur espoir a-t-il été trompé ?

Frœbel et ses collaborateurs, en inaugurant à Keilhau leur modeste activité pédagogique, n'avaient avant tout en vue qu'un but moral : le bonheur de l'enfance et de l'humanité par l'application d'une méthode éducative. — Ont-ils vu leurs efforts couronnés de succès ?

Le cours de cette étude a fait voir comment la confiance des paysans a fait place à leur désenchantement primitif et que les uns et les autres ont fini par se rencontrer sur le terrain de l'amitié ; que les efforts faits en commun pour arriver à une entente ont abouti à des relations quotidiennes dont chacun d'eux n'a eu qu'à se féliciter.

La renommée de l'institution a, en effet, amené à Keilhau les étrangers désirés, et le petit hameau s'est transformé en un gracieux village dans lequel les demeures des paysans ont un air d'aisance et de confort. La modeste chapelle a fait place à un joli temple, entouré d'un cimetière où reposent Middendorf, Barop et Langethal ; un joli bâtiment d'école avec une demeure pour l'instituteur est au service des enfants du village ; la modeste pinte s'est transformée à une jolie auberge, capable de loger les étrangers. Bref, par le moyen de l'institution, le souffle du progrès a passé sur le petit endroit, et les paysans actuels n'ont pas à regretter le sacrifice fait par leurs ancêtres.

L'établissement lui-même a subi bien des transformations. Il se compose aujourd'hui de deux bâtiments plus spécialement destinés aux maîtres et aux élèves et d'un troisième réservé aux repas en été et aux réjouissances de toute espèce en hiver. Entouré d'un joli jardin, il contient en outre une bibliothèque littéraire, une collection assez considérable de morceaux de musique

vocale et instrumentale, voire même des partitions d'opéras et des morceaux d'orchestre, un joli musée scolaire, un petit cabinet de physique; enfin tout l'attirail d'un petit théâtre — scène et coulisses — destiné à embellir les anniversaires familiaux, les soirées littéraires et musicales, données une fois par mois par maîtres et élèves. Bien plus, l'établissement possède actuellement deux bâtiments destinés à l'économie agricole de la maison et dirigés par un régisseur capable.

La majorité des environs du village appartient à l'institut. Le Kolm est couvert de jolies plantations soignées par les élèves; chacune d'elle contient une petite cabane plus ou moins bien façonnée dans laquelle les « *enfants de Fræbel* » actuels peuvent charmer leurs loisirs. Le dimanche et les jours de fête, ils reçoivent même la permission de s'y préparer une tasse de café, ils y fêtent en commun leurs anniversaires particuliers à la célébration desquels ils convient souvent des adultes. Au pied du « *Steiger* » et du « *Uhu* » se trouvent de jolis chalets qui sont à la disposition des garçons de la première classe; le modeste petit bassin primitif a été transformé en un étang spacieux avec de jolies dépendances; il sert en même temps de lieu de patinage en hiver; le *Steiger* est, nous l'avons déjà dit, surmonté d'une grande tour qui donne un charme de plus à toute la contrée.

L'instruction élémentaire s'est conservée, mais elle a pris plus d'extension par les études réales qui en forment la suite; les fêtes familiales ont pris un caractère mieux approprié aux exigences du temps présent; les jeunes gens y apprennent à se plier aux usages de la politesse, qui pour n'être qu'une forme, n'en est pas moins nécessaire. Les voyages annuels ont eux aussi pris plus d'extension; les plus jeunes se bornent aux tournées primitives, les plus âgés parcourent le Harz, la Saxe, la Bohême, la Bavière.

Bref, la bénédiction divine a reposé visiblement sur le petit endroit et ses habitants et sur l'institution elle-même. Celle-ci, sous l'habile direction de Barop, s'est relevée de la ruine qui la menaçait, les anciennes traditions frœbeliennes s'y sont conservées bien que modifiées par le temps, de sorte que l'établissement actuel, dirigé par M. Barop fils, tout en nous rappelant les humbles commencements de ses trois fondateurs et leur dévouement à la cause de l'enfance nous proclame aussi que, si nous regardons en haut, nous ne devons pas rester stationnaires dans l'accomplissement fidèle et quotidien de notre humble tâche, et que malgré les difficultés du présent, si Dieu est avec nous, nous pouvons être assurés que la fin couronnera l'œuvre.

### *Conclusion.*

Nous voici arrivé au terme de cette étude, et plus que jamais nous sentons quels en sont les côtés faibles et les lacunes. Cette brève description de la vie, des talents, du cœur, des travaux des

pédagogues de Keilhau est bien imparfaite, car bien des détails que nous aurions aimé à y ajouter ont dû forcément être omis. D'autres personnes plus autorisées en la matière auraient su dire mieux et plus complètement ce que nous n'avons fait qu'effleurer. Cependant ces quelques indications auront suffi, nous l'espérons, à faire aimer et comprendre davantage ces héros de la pédagogie qui ont commencé leur œuvre en toute modestie et loin du bruit de l'humanité dans un travail quotidien et persévérant.

La vue de l'accord et du travail simultané des hommes fait naître en nous des sentiments divers. Il en est un surtout que nous voudrions relever, celui de *reconnaissance* envers Dieu tout d'abord qui a permis que des hommes si différents d'aptitudes et d'opinions s'unissent pour travailler en commun au bonheur de l'enfance; puis envers ces hommes eux-mêmes, qui animés d'un dévouement bien rare, surent tout quitter pour se vouer entièrement à la vocation à laquelle ils se sentaient appelés.

Encore un vœu en terminant. Puissent des associations semblables à celle que nous venons de contempler se former aussi au milieu de nous, et amener, avec la bénédiction divine, des résultats aussi beaux que ceux qui furent produits par l'activité simultanée d'un Frœbel, d'un Langethal, d'un Middendorf, d'un Barop. Alors seulement, quand comme eux « *vivant à nos petits enfants* » nous montrerons à notre jeunesse Dieu sous ses différents aspects, les instruisant et les élevant dans les principes du devoir quotidien et du dévouement désintéressé à tout ce qui est beau, bon et noble, nous pourrons nous réjouir d'être leurs humbles disciples.

Mais alors aussi, nous verrons dans nos enfants grandir une génération nouvelle, saine de corps, d'âme et d'esprit qui travaillera au bien-être moral et matériel de notre chère patrie et de l'humanité tout entière.

F. HUMBERT.

## Une nouvelle idée

(FIN)

Nous abordons maintenant la question plus directement.

On ne saurait mieux se faire une idée de son importance qu'en étudiant le brochure documentée de M. Fourès que l'*Educateur* a déjà présentée à ses lecteurs <sup>1)</sup>; nous y aurons recours.

La sténographie est une écriture phonétique, phonographique si l'on veut; elle se différencie de l'écriture ordinaire par le choix de ses signes, empruntés généralement à la géométrie. De l'arbitraire, qui nous a imposé l'unité, nous arrivons par elle à un système de liberté que beaucoup veulent considérer comme prédisposant à l'anarchie, au désordre intellectuel, mais qui n'est en somme qu'une application du principe fondamental sur lequel reposent les écoles frœbeliennes: faire passer le dessin avant l'écriture. — Mais vous avez, disent les adversaires, une barre qui, dans un système, désigne *be*, dans l'autre *se* ou *de*. — Comment voulez-vous, ajoutent d'autres, que nous croyons à la bonté de votre méthode, puisqu'après l'avoir suivie,

1) Voir page 96, *Educateur* 1891.

nos enfants sont incapables de nous lire nos journaux, nos livres, même ceux qui doivent leur inculquer des connaissances utiles et développer leur esprit, leur imagination? — Nous répondrons qu'il n'est pas question d'abandonner l'écriture ordinaire. Le jour où la sténographie deviendra l'écriture universelle, nous ne le verrons sans doute ni vous ni moi, quelque envie même que nous puissions en avoir. Il s'agit de quelque chose de plus immédiat : d'apprendre une écriture phonétique pour arriver plus vite à se servir de l'écriture arbitraire qui est le système classique, à pratiquer la lecture usuelle et les premières notions d'orthographe. Le moment serait opportun pour insister sur ce qu'il y a de défectueux dans notre alphabet vulgaire, car nous penserons toujours par exemple que pour l'écolier, les sons *ai, ci, ou, eu, au, in, on, un*, etc., représentés par une juxtaposition de deux lettres ayant chacune une existence propre, sont de véritables monstruosités; vous n'entrerez pas dans des détails historiques; que comprendraient-ils d'ailleurs, puisque ces sons n'existaient pas en latin et qu'en les introduisant dans notre langue, il a fallu malheureusement se contenter de doubler l'emploi de quelques lettres et leur attribuer une prononciation hybride en complet désaccord avec les principes phonétiques du langage? <sup>1)</sup> Y a-t-il quelque chose de plus humiliant pour l'esprit moderne qu'une épellation laborieuse de nos mots doctrinaires? Le maître parvient à graver dans la mémoire de l'élève les formes des lettres *o* et *u* désignant les sons *o* et *u*, et le voilà l'instant d'après obligé de reprendre son jeune novice parce qu'il a la tendance tenace à séparer les mêmes lettres dans le son composé *ou*, ainsi appelé composé à cause des deux lettres qui le forment, mais en réalité son de même nature que *a, é, i, o, u*. Ainsi, dès les premières leçons, l'étymologie fait peser son joug sur l'intelligence qui n'en a que faire.

Voici comment plusieurs instituteurs français tâchent d'esquiver l'obstacle :

Se basant sur ce que les signes géométriques sont plus à la portée des petits enfants de 4 à 5 ans, ils abandonnent provisoirement l'alphabet cursif et leur apprennent l'alphabet phonosténographique, en procédant par séries de sons.

« Les meilleurs pédagogues modernes, dit M. Fourès, recommandent de faire marcher de front l'enseignement de la lecture et de l'écriture; mais la réalisation de ce desideratum est contrariée dès le début, avec l'alphabet usuel, par les différences de formes partout assez notables, qui affectent les caractères, selon qu'on a affaire d'une part : à l'écriture romaine, italique ou manuscrite, d'autre part à des minuscules ou des majuscules. *Les alphabets sténographiques ne connaissent pas cette multiplicité de formes de lettres* : le travail de la mémoire s'en trouve par suite abrégé d'autant. Il est une autre cause qui, à elle seule, diminue de plus de moitié, au profit des alphabets sténographiques l'effort de mémoire nécessité par l'alphabet usuel : c'est que le premier applique plus ou moins rigoureusement le grand principe qui devrait présider d'une façon absolue à la constitution de tout alphabet rationnel : *analogie de sons, analogie de signes*. »

La consonne forte et la consonne faible sont représentées en effet par des signes différents dans leur grandeur, mais identiques dans leur forme; *te* et *de* se différencieront très simplement; le son bref par une courte horizontale, le son allongé par une horizontale de longueur double; ce mode de faire a le mérite d'éveiller de suite le jugement. Combien de jeunes gens sont sortis de l'école sans se douter qu'il y eut des rapports intimes entre *t-d*, *p-b*, *f-v*, que leur main traçait si différemment?

Il faut reconnaître que nous sommes dotés maintenant de plus d'une excellente méthode de lecture à l'usage des écoles élémentaires; on parvient

1) Ex. : *main* vient de *manus*, *sein*, de *sinus*, *avoine*, de *ave*, *cuir*, de *corium*, *autre*, de *alter*, *château* de *castellum*, *heure*, de *hora*, *roue*, de *rota*, *Pierre*, de *petram*, etc., etc.; tout au plus pourrait-on comprendre *contraire* de *contrarius*, et encore *a* et *i* perdent leur signification propre pour former un son nouveau.

ainsi à donner à l'enfant une connaissance précise des divers caractères et de leur signification; mais chacun sait que ce n'est pas sans peine et que les formes bizarres de certaines lettres, véritables dessins *compliqués* qu'on présente au tout jeune enfant, le rebutent souvent, le fatiguent, l'énervent. Dites-lui de faire des bâtons et des ronds, cela lui conviendra mieux. Eh bien! avec ces bâtons et ces ronds ou demi-ronds, il lui suffira d'un jour pour qu'il puisse lire des phrases entières: et quand il sera familiarisé avec ces signes, barbares en apparence, très anodins en réalité, alors il saisira sans peine la correspondance des deux textes mis en présence: l'écriture ordinaire et la sténographie; il saura ce qu'on entend par lettres muettes, groupes de lettres; il saura aussi que le même son est quelquefois représenté de plusieurs manières différentes et que l'orthographe n'influe, ne doit pas influencer sur la prononciation, qu'elle repose sur des principes que lui seront peut-être expliqués plus tard. Avec la sténographie, l'écriture devient du dessin élémentaire.<sup>1)</sup>

Les propagateurs de l'enseignement sténographique affirment qu'avec leur méthode les exercices sont moins laborieux, plus intéressants et les devoirs plus corrects. Substituer aux raisonnements subtils l'enseignement naturel c'est gagner du temps, faire comprendre à loisir ce qu'on peine des heures entières à expliquer, trop souvent en pure perte.

Ce n'est pas seulement la lecture et l'écriture qui doivent bénéficier des avantages offerts par la nouvelle méthode; à mesure que l'usage de la sténographie entrera dans les habitudes scolaires, ils se manifesteront de plus en plus nombreux. Nous disions tout à l'heure qu'elle facilitait l'acquisition des premières notions d'orthographe. La chose paraît bizarre au premier abord, et cependant un peu de réflexion la fait comprendre. La texture d'un mot quelconque, qu'il soit d'une orthographe simple ou complexe, finit par devenir familière aux yeux comme un dessin, une image qui se grave dans la mémoire sans l'effort d'un raisonnement. Partant de là, les adeptes de la sténographie mettent en regard leur texte avec le texte usuel, et obtiennent pour résultat qu'un enfant à qui on n'a pas encore pu enseigner les règles de la grammaire ou qui est en train de les comprendre, de les retenir péniblement, lit sans difficulté en se servant du premier de ces textes; en consultant à loisir l'autre, il se rend compte de ce que c'est que l'orthographe, une représentation des sons à l'aide de divers caractères et groupes de caractères. L'exercice répété chaque jour finit par le rendre apte à écrire correctement les mots qu'il a étudiés; il aura compris d'emblée que le son *o* se reproduit sous diverses formes, que les désinences ne se prononcent pas plus que les lettres muettes, etc. Les relevés de sténographie en écriture ordinaire sont donc d'une utilité pédagogique incontestable; ils permettent de plus au maître d'économiser du temps en faisant la dictée au tableau noir en sténographie et donnent des copies plus soignées sous le rapport de la calligraphie.

Voilà en quelques mots ce que nous voulions dire. Nous pourrions nous étendre davantage, parler des nombreuses expériences dont les détails sont dans la brochure de M. Fourès, dire le profit que l'élève retire de l'habileté de main acquise quand il continue ses études dans les établissements supérieurs et qu'il entre dans la vie pratique. Cette partie du sujet a été traitée l'année passée dans l'*Educateur*, nous n'y revenons pas. Mais nous ne saurions terminer cet article sans adresser un hommage à MM. E. Goret,<sup>2)</sup> directeur de l'Ecole des Feuillantines, à Paris; Francis Fauconnier, instituteur à Cour, dimanchesous Essonnes; David, inspecteur scolaire à Arras; — nous en citerions bien d'autres — de la courageuse initiative qu'ils ont prise: L'*Enseignement sténographique* est un périodique bimensuel exclusivement rédigé et imprimé en monogrammes sténographiques (système Duployé) par des

<sup>1)</sup> L'écriture géométrique a le mérite d'être plus hygiénique que l'écriture penchée, affirment plusieurs médecins.

<sup>2)</sup> Dans son journal, l'*Instituteur sténographe*, M. Goret avait commencé un cours suggestif sur l'Enseignement par la sténographie. D'autres l'ont précédé, notamment M. Grosselin.

hommes d'école et ouvrant des concours (programme de l'enseignement primaire) auxquels participent de nombreux élèves. Au dernier tableau récapitulatif de l'année scolaire, il y a eu 14 prix décernés, le premier ayant une valeur de fr. 60.

Ainsi se manifestent toujours plus nombreuses les idées qui se rattachent au développement de l'instruction populaire.

L. MOGEON.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

### VAUD

---

*Georges Colomb.*

Le 30 septembre dernier, une nouvelle douloureuse autant qu'inattendue arrivait à Lausanne: notre éminent collègue, M. Colomb, venait de nous quitter après quelques jours de maladie, alors que tous ses amis le croyaient encore en pleine activité.

Avant que l'inexorable temps fasse l'oubli sur la belle figure qui vient de disparaître, essayons de rappeler ce qu'a été cette noble vie, consacrée tout entière au bien.

Né à Bex en 1836, Georges Colomb acquit sa première instruction dans les écoles primaires de cette localité. En 1852, il entra à l'Ecole normale, d'où il sortit en 1855, porteur du diplôme d'enseignement, qu'il avait obtenu à la suite d'examens subis avec distinction. Pendant ses études, il se fit remarquer déjà par son intelligence, sa persévérance au travail et son sérieux. Tout faisait prévoir qu'il deviendrait un instituteur de mérite.

G. Colomb débuta à Clarmont sur Morges. Il s'y trouva très heureux et parlait volontiers des courts instants qu'il avait passés dans ce petit village. Mais il fallait un champ plus vaste à son activité. La 1<sup>re</sup> classe des garçons d'Aigle étant devenue vacante, il se présenta et fut nommé. C'était le 25 mai 1857. — A partir de ce moment, notre ami a déployé sans interruption sa bienfaisante activité dans cette ville. Il y a élevé toute une génération et creusé un sillon profond autant que fertile. Les journaux locaux sont unanimes à constater l'œuvre considérable qu'il a accomplie.

Voici ce que dit l'un d'eux: « M. Colomb a enseigné à presque toute la population masculine indigène d'Aigle. Depuis l'âge mûr jusqu'aux jeunes gens qui entrent dans la vie, ses élèves se répartissent dans toutes les conditions sociales et à l'étranger comme dans le pays, partout où il s'en rencontrera un, la nouvelle de sa mort sera reçue avec un profond regret. .... D'autres plumes retraceront l'activité de M. Colomb dans le domaine de l'école; elles diront combien le Département de l'Instruction publique appréciait les mérites de ce modeste régent, combien nos autorités communales avaient confiance en ses lumières et en son goût pour tout ce qui touchait à notre histoire locale et avec quel talent il avait mis en ordre nos archives; combien nos vigneronns avaient à se louer de son expérience et de son jugement dans les questions se rapportant à la vigne, mais ce que ces plumes ne sauront jamais assez décrire, c'est le respect et la considération dont cet homme jouissait dans la population, respect et estime dus à son intégrité, à sa modestie et aux sentiments des services qu'il rendait. .... Il faudra du temps, du savoir-faire, du tact et de la patience à son successeur pour arriver, non à le faire oublier, mais à combler le vide que cet honnête homme va faire. »

C'est qu'en effet G. Colomb fut un maître d'une haute valeur. Aux plus beaux dons de l'intelligence, il joignait un jugement sûr, une grande indépendance de caractère, beaucoup de modération, un amour intense de sa vocation et de l'enfant. Toute sa vie, il travailla à perfectionner ses méthodes

d'enseignement et à élargir le cercle de ses connaissances. Au début de sa carrière, il avait étudié avec soin l'œuvre des grands pédagogues, spécialement les travaux de Pestalozzi et du Père Girard; il s'était assimilé le « *Cours éducatif de langue maternelle* » et s'en inspirait dans ses leçons. A plusieurs reprises, dès 1864, il écrivit des articles destinés à montrer l'excellence des principes du célèbre cordelier. Dans sa dernière communication à l'*Educateur*, 15 juillet 1892, il rompt encore une lance en leur faveur.

G. Colomb fut aussi de bonne heure un partisan convaincu de l'enseignement intuitif. Utilisant les connaissances solides qu'il avait acquises en histoire naturelle et en minéralogie, il fit de sa salle d'école un vrai musée: des animaux empaillés, des reptiles conservés à l'esprit de vin, des collections d'insectes, de bois, de graines, de pierres, des albums, des vues, des instruments d'arpentage, etc., s'épalaient aux yeux des élèves. Toutes ces richesses étaient utilisées judicieusement et à l'heure propice. Outre l'emploi que ce regretté maître en faisait dans les leçons, il y avait toujours un objet exposé à portée des enfants et qui était changé chaque semaine. Des courses en pleine campagne s'ajoutaient à tout cela.

Voici ce que vient d'écrire, à propos de ces excursions, un ancien élève du défunt, aujourd'hui journaliste :

« Ah! il savait bien ces choses (les grands avantages que l'on retire de « l'observation intelligente de la nature), le brave instituteur G. Colomb, qui « vient de mourir, et il les mettait en pratique dans d'instructives promenades où chaque être, chaque chose, bestiole, fleur ou caillou devenait le « sujet d'une leçon nouvelle, d'une comparaison lumineuse, d'une anecdote, « gravant d'un trait original en l'esprit de l'élève, et la forme, et les qualités « et l'histoire de l'objet recueilli.

« Nous écoutions bouche bée, sans fatigue, ces explications données en « une langue claire, ennemie des phrases pompeuses, avec le bon sens exquis « de l'homme pratique et cette réelle science qui semble s'ignorer tant elle « fait corps avec celui dont elle émane. Et parfois une note poétique discrète, « mais sentie, venait jeter sur cette leçon occasionnelle un rayon plus lumineux ou quelque parfum de plante alpestre, de fleurette sauvage. »

Ces lignes disent avec éloquence ce qu'était l'enseignement de cet instituteur distingué. Notre ami s'appliquait en outre à former le cœur et le caractère de ses élèves. L'exemple de sa vie pleine de dignité agissait puissamment sur eux.

A côté de ses travaux d'école, G. Colomb trouvait encore du temps pour une foule de choses utiles; son activité était considérable. Tout d'abord, il se tenait au courant des publications nouvelles et des progrès accomplis: aucun livre de valeur ne passait inaperçu pour lui; il arriva ainsi à une culture d'esprit remarquable.

Vivant de la vie de ses entours, il s'intéressait à tous leurs travaux; il était très au courant de la culture de la vigne; de bonne heure, il signala les dangers du *mildiou*; il collabora à beaucoup des mesures prises pour le combattre et donna des conférences sur ce sujet. Il fut l'âme de la société des vignerons d'Aigle. L'an dernier, il était délégué à un congrès viticole qui se tenait à Beaune.

Plusieurs brochures sont dues à sa plume: *l'Ecole au point de vue éducatif*, et *l'Histoire du développement de l'instruction à Aigle* sont les plus importantes.

G. Colomb appréciait hautement les bienfaits de l'esprit d'association; la société locale de chant l'*Helvétienne*, la Société vaudoise de secours mutuels et la Société d'utilité publique avaient trouvé en lui un membre zélé. A cet égard, tous nos collègues savent ce qu'il a été pour nos associations d'instituteurs, qu'il aimait passionnément. La conférence de district l'a compté au nombre de ses membres les plus actifs et les plus compétents. L'un des premiers adhérents à la Société pédagogique vaudoise naissante, vers 1856, il l'a présidée avec distinction de 1875 à 1881. La part qu'il a prise aux discussions

importantes est encore dans toutes les mémoires. C'était toujours avec plaisir et respect que nous entendions son avis dans les cas difficiles.

Notre ami fut aussi un hôte assidu des congrès intercantonaux. Membre de la Société romande depuis sa fondation, il travailla constamment à sa prospérité. Il était l'un des représentants de la section vaudoise au Comité central depuis 1877. Il porta toujours un grand intérêt à l'*Educateur*, auquel il envoyait souvent des articles remarquables. Rappelons ici qu'au dernier congrès, à la Chaux-de-Fonds, l'assemblée lui décerna avec une grande joie, ainsi qu'à trois autres vétérans, une couronne de laurier. Quatre amis vaudois, chargés de la lui faire parvenir (il était rentré chez lui le matin) l'accompagnèrent des lignes suivantes: « Nous nous faisons un plaisir de vous adresser « la couronne ci-jointe que vous a décernée avec enthousiasme le congrès « scolaire de 1892, en raison des excellents services que vous avez rendus à « la cause de l'enseignement primaire et à celle des instituteurs de la Suisse « romande. » Nous savons que ce témoignage d'amitié et de reconnaissance lui fut sensible; qui pensait alors que c'était le dernier que nous lui accordions!

Dans ces diverses réunions, G. Colomb a présenté de nombreux travaux, toujours bien conçus, pleins de bon sens, écrits dans un style clair, simple, et avec un tour de phrase original.

A partir de 1877, l'autorité scolaire supérieure a eu souvent recours aux lumières et à l'expérience de cet homme d'école. Il a fait partie de presque toutes les commissions consultatives importantes. Il a été appelé, en particulier, à collaborer à la revision de notre loi, puis à celle de notre règlement sur l'instruction primaire. Dans ce travail, ses avis, toujours si pondérés, ont été fort précieux. G. Colomb fut en outre pendant dix ans membre du Conseil des écoles normales. En cette qualité, il assista souvent, à titre d'expert, soit aux examens de promotion, soit à ceux d'obtention du diplôme.

Notre collègue portait aussi un vif intérêt à l'église nationale. Il fit partie, durant plusieurs années, du Conseil de paroisse d'Aigle. Pendant toute sa carrière active, il remplit avec zèle et régularité les fonctions de lecteur et de chantre. Sa piété était discrète, de bon aloi, et il s'efforçait de mettre en pratique ce qu'il croyait.

A côté de sa belle intelligence, de son amour du travail, G. Colomb possédait de nobles qualités de cœur. Ce qu'il fut pour les siens, eux seuls pourraient le dire: en tout temps, ils ont pu apprécier les trésors de tendresse et de dévouement de leur père vénéré. Les collègues du défunt se souviendront aussi de son affection pour eux; nombreux sont ceux qu'il a conseillés ou soutenus dans des moments difficiles; son amitié ne se manifestait pas par des démonstrations bruyantes; elle n'en était que plus réelle.

La mort de G. Colomb a provoqué un deuil général. La nouvelle s'en répandit rapidement, plongeant chacun, à Aigle, dans la consternation. Toutes les feuilles publiques, tant locales que cantonales, sans distinction d'opinion, inséraient, le lendemain déjà, des correspondances où l'on relevait le travail et les qualités multiples de celui qui venait d'être rappelé; hommage d'autant plus beau qu'il était spontané et qu'il s'adressait, non à un puissant, mais à un modeste instituteur primaire.

Les funérailles ont eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre. Elles ont été grandes et imposantes dans leur simplicité. Toute la population de la ville y assistait. Le Département de l'Instruction publique était représenté par MM. les adjoints Beausire et Gaillard. On voyait encore là M. le préfet Joly, MM. Duflon, ancien inspecteur, Dupuis, ancien directeur des écoles normales, Delessert, directeur des postes, beaucoup de pasteurs des paroisses voisines, le comité de la Société pédagogique vaudoise, un très grand nombre d'instituteurs de notre canton et même quelques-uns du Valais. Toute cette foule, triste et recueillie, se mit en route pour le champ du repos. Les élèves du défunt précédaient le char funèbre, qui portait de nombreuses couronnes. Les assistants se groupèrent autour de la fosse. Quand le cercueil y eut été descendu, M. le pasteur Berguer prit la parole au nom des autorités et de la population d'Aigle. Dans un discours magistral et éloquent, il retraça la vie de G. Colomb. Il montra

en lui le pédagogue distingué accomplissant sa tâche, non seulement avec compétence et régularité, mais encore avec un sentiment profond de la haute mission qui incombe à celui qui a charge de former des hommes et de préparer pour la patrie des citoyens utiles, instruits, moraux et dévoués. M. Berguer rappela les vertus domestiques de cet homme de bien, ce qu'il avait été pour la jeunesse, pour les habitants d'Aigle et en particulier pour la classe des vigneron, avec laquelle une partie de son activité le mettait en rapport journalier. « Nous menons deuil, dit-il, sur un homme qui, devant Dieu sans doute ne fut qu'un pauvre pécheur, mais qui laissera au milieu de nous le souvenir d'un homme de mérite, d'un homme de conscience et d'un homme de devoir. » Il engagea tous les assistants à garder pieusement sa mémoire dans leur cœur et à marcher sur ses traces. Au cours de son allocution, M. le pasteur lut un touchant adieu des élèves de G. Colomb et la dédicace qui accompagnait la couronne envoyée de la Chaux-de-Fonds.

Chargé par le comité cantonal, par ses collègues et par les amis intimes du défunt d'exprimer les sentiments de tous, l'auteur de ces lignes constata d'abord avec une douce satisfaction combien les témoignages de reconnaissance envers G. Colomb étaient universels et spontanés. Il dit quelle était l'affection, la confiance et la haute estime que tous avaient pour ce compagnon de travail, en raison de ses fortes qualités d'esprit et de cœur.

Il rappela ce que ce vaillant lutteur avait fait pour l'avancement de nos sociétés pédagogiques, les travaux importants qu'il y avait présentés, l'ascendant qu'il y exerçait, le respect dont il y était entouré. Il assura enfin les parents affligés de la profonde sympathie des membres du corps enseignant et exprima le souhait que cette affection pût contribuer à adoucir l'amertume d'une si cruelle séparation.

Le cœur profondément serré, L. Hermenjat adressa un dernier adieu à l'ami fidèle et sûr, au collègue d'élite que le Tout-Puissant venait de reprendre; il proposa sa vie comme un noble exemple à imiter.

Pendant ces deux discours, l'émotion des assistants était grande; beaucoup avaient peine à retenir leurs larmes.

Et maintenant que Georges Colomb n'est plus, puisse le souvenir de sa vie si belle, si bien remplie à tous égards, si constamment inspirée par des sentiments élevés, rester longtemps dans nos cœurs, fortifier ceux qui travaillent encore et éclairer ceux qui entrent dans la carrière!

L. HERMENJAT.

**L'article 27.** — Le 15 octobre s'est réunie à Zurich la conférence convoquée par le Comité du *Lehrerverein*. Etaient présents (dans l'ordre de l'appel) MM. F. Guex, directeur des écoles normales, à Lausanne, Ed. Clerc, directeur de l'*Educateur*, L. Latour, président de la Société pédagogique de la Suisse romande, W. Jeanneret, instituteur à la Chaux-de-Fonds (suppléant de M. A.-P. Dubois, vice-président), Grürig, maître secondaire, rédacteur du *Schulblatt*, à Berne, Balsiger, directeur de l'école secondaire des filles, à Berne, Weingart, expert pédagogique fédéral à Berne, Brassel, inspecteur à St-Gall, Zingg, inspecteur à Liestal, Gass, maître secondaire, à Bâle, Gunzinger, professeur, à Soleure, Hunziker, instituteur, à Aarau, Niggli, recteur, à Zofingue, Fritsch, maître secondaire, rédacteur de la *Lehrerzeitung*, à Zurich, Grob, conseiller communal, chargé de l'instruction publique, à Zurich, Utzinger, professeur, à Küssnacht, Nuesch, recteur, à Schaffhouse, Rebsamen, directeur du séminaire, à Kreuzlingen, Haltiner, instituteur, à Herisau, Lehner, maître réel, à Appenzell, Auer, maître secondaire, à Schwanden, Küttel, ancien directeur, à Zurich.

L'assemblée, présidée par M. H. Heer, de Mitlödi, président du *Schweiz. Lehrerverein*, a discuté dans une longue et intéressante séance un projet d'adresse à l'Assemblée fédérale élaboré par M. Zingg de Liestal.

Après avoir rappelé l'origine de l'article 27, et constaté qu'il est un des seuls de la Constitution fédérale qui soit resté lettre morte, M. Zingg établit comme suit le minimum de l'instruction suffisante exigée par cet article: lire

couramment, comprendre un livre facile, écrire avec clarté et sans trop de fautes une lettre de famille ou d'affaires, résoudre de tête et par écrit de petits problèmes sur les quatre opérations, les fractions décimales et la règle de trois, répondre avec assurance à quelques questions générales sur la géographie et l'histoire de la patrie. Ce programme est celui des examens des recrues, mais il n'est pas adopté partout. Il y a du reste des différences considérables entre les cantons en ce qui concerne la répartition entre l'Etat et la commune des dépenses faites pour l'instruction publique, le nombre des élèves par classe, l'état des maisons d'école et du mobilier, les distances à franchir par les écoliers, le contrôle des absences, la durée de la scolarité, le nombre des semaines d'école, la préparation professionnelle des instituteurs, leur mode de nomination, leurs traitements, l'achat du matériel d'école. Ces inégalités sont contraires au principe constitutionnel : tous les Suisses sont égaux devant la loi. Or, il y a des communes et des cantons qui sont arrivés à l'extrême limite de ce qu'ils peuvent faire pour l'instruction publique ; il leur est impossible de s'imposer de nouveaux sacrifices. La Confédération s'intéresse financièrement à l'agriculture, à l'élevage du bétail, au commerce, à l'industrie, aux arts, à de nombreuses écoles professionnelles ; pourquoi ne viendrait-elle pas en aide à l'école primaire ? C'est d'autant plus nécessaire que l'intérêt de l'état et de la société, dans notre démocratie toujours plus avancée, exige toujours plus d'instruction dans le peuple. Cette intervention de la Confédération pourrait aisément se faire sans bureaucratie, sans prescriptions uniformes, sans empêcher les cantons de se développer selon les lois de leur histoire, leurs tendances spéciales et leurs particularités.

Le projet de M. Zingg a été adopté avec quelques modifications de détail. Il sera complété par des renseignements statistiques qui donneront aux affirmations du rapport la force de l'évidence.

Une commission de rédaction a été chargée de cette revision. Nous apprenons qu'elle vient de terminer son travail, et que l'adresse va être envoyée à l'Assemblée fédérale, au nom du *Schweiz. Lehrerverein* et de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Il en sera fait une traduction officielle. Nous en publierons au moins les parties essentielles.

Ed. CLERC.

— 150 instituteurs et hommes d'école catholiques se sont réunis à Fribourg pour fonder une société des instituteurs catholiques. Des statuts ont été adoptés et le Comité composé de MM. Tschopp, doyen du chapitre de la cathédrale, à Fribourg, Baumgartner, directeur, à Zoug, Erni, maître secondaire, à Altishofen (Lucerne), Frei, maître secondaire, à Einsiedeln, et Locher, instituteur, à Gossau.

La commission intercantonale des professeurs de géographie, dont l'*Educateur* a rendu compte des séances tenues à Neuchâtel, s'est réunie à Lausanne dans le courant du mois d'octobre.

En l'absence de M. Ruffy, conseiller d'Etat, empêché par un deuil de famille d'assister à la séance, M. John Clerc, directeur du département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, présida la réunion qui comptait MM. Golaz, secrétaire du département vaudois, Guex, Viret, directeurs ; Rozier, Elzingre, Knapp, professeurs ; Maurice Borel, cartographe.

Après avoir revu les travaux des sessions précédentes et repris à fond quelques points importants, la commission décida de s'occuper tout d'abord de l'élaboration des ouvrages destinés à l'enseignement primaire et de faire paraître en premier lieu les deux volumes correspondant au degré moyen et au degré supérieur. Le manuel-album des classes inférieures devra se publier en même temps que le livre du maître ; ce dernier ouvrage renfermera toutes les directions pédagogiques nécessaires au bon emploi de la méthode, ainsi que les développements des leçons.

Sur la question de savoir par quels moyens il serait possible d'arriver à l'élaboration de ces manuels, la commission décida de confier cette tâche à

un comité de rédaction dont les travaux devront être soumis à l'examen de plusieurs personnes compétentes choisies à cet effet.

Il y a tout lieu d'espérer qu'avec un tel surcroît de précautions, cette première tentative d'unifier les moyens d'enseignement géographique dans les écoles romandes, tentative due à l'initiative et à la persévérance de M. John Clerc, donnera des résultats très satisfaisants et engagera certainement les Directeurs de l'Instruction publique des cantons français à poursuivre cette œuvre dans les différentes branches de l'enseignement.

---

**Compte rendu du Congrès.** — M. Th. Secrétan, directeur de l'asile des aveugles de Lausanne, nous prie de rectifier comme suit un passage de son discours (page 14):

« On compte en Suisse un aveugle sur *douze cents* (et non douze) habitants, et pourtant il n'existe en Suisse que trois instituts d'aveugles qui comptent *ensemble* (et non chacun) environ 60 élèves. »

---

**Soleure.** — L'école cantonale s'est ouverte avec 251 élèves (30 de plus que l'année dernière) et l'école de commerce avec 25 élèves.

---

## EXERCICES SCOLAIRES

---

### LANGUE FRANÇAISE

---

Après avoir écrit sous dictée les noms suivants, les élèves chercheront:

- a) Ceux du degré élémentaire, les adjectifs qui en dérivent;
- b) Ceux du degré moyen, les adjectifs et les adverbes;
- c) Ceux du degré supérieur, les adjectifs, les adverbes et les verbes.

#### DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Faiblesse, activité, orgueil, facilité, grandeur, simplicité, respect, tristesse, verdure, charité, pâleur, graisse, orage, jalousie, instruction, nature, nation, épaisseur, souplesse, longueur, sécheresse, égalité, rusé, inquiétude, largeur, tendresse, fragilité, profondeur.

#### DEVOIR

Faible, actif, orgueilleux, facile, grand, etc.

#### DEGRÉ MOYEN

Abus, merveille, admiration, familiarité, fausseté, étourderie, affirmation, élégance, mort, effroi, raison, habitude, injure, violence, affection, force, politesse, assiduité, générosité, gravité, gaîté, honte, ardeur.

#### DEVOIR

Abus, abusif, abusivement.  
Merveille, merveilleux, merveilleusement.  
Admiration, admirable, admirablement.  
Familiarité, familier, familièrement.  
Fausseté, faux, fausement, etc.

#### DEGRÉ SUPÉRIEUR

Abondance, humilité, régularité, fruit, soin, complaisance, sympathie, peine, paix, négligence, conformité, correction, patience, aigreur, publicité, gradation, dureté, précision, éternité, obscurité, hasard.

# DEVOIR

Abondance, abondant, abondamment, abonder.  
 Humilité, humble, humblement, humilier.  
 Régularité, régulier, régulièrement, régulariser.  
 Fruit, fructueux, fructueusement, fructifier.  
 Soin, soigneux, soigneusement, soigner.  
 Complaisance, complaisant, complaisamment, complaire.  
 Sympathie, sympathique, sympathiquement, sympathiser.  
 Peine, pénible, péniblement, peiner.  
 Paix, paisible, paisiblement, apaiser.  
 Négligence, négligent, négligemment, négliger.  
 Conformité, conforme, conformément, conformer.  
 Correction, correct, correctement, corriger.  
 Patience, patient, patiemment, patienter.  
 Aigreur, aigre, aigrement, aigrir.  
 Publicité, public, publiquement, publier.  
 Gradation, graduel, graduellement, graduer.  
 Dureté, dur, durement, durcir.  
 Précision, précis, précisément, préciser.  
 Éternité, éternel, éternellement, éterniser.  
 Obscurité, obscur, obscurément, obscurcir.  
 Hasard, hasardeux, hasardeusement, hasarder.

A. GRANDJEAN.

## Problèmes pour les sociétaires

### Solutions du N° 34.

#### a) Par l'arithmétique.

Représentons la fortune de la première personne par l'unité; la fortune de la seconde sera représentée par  $\frac{1}{3}$ .

La première augmentant de  $\frac{1}{3}$  vaudra  $\frac{4}{3}$ .

La seconde, réduite de  $\frac{1}{5}$  vaudra  $\frac{1}{3} - \frac{1}{5}$  de  $\frac{1}{3} = \frac{2}{15}$ .

La différence entre ces deux fractions vaut fr. 32,000, on aura donc :

$$\frac{4}{3} - \frac{2}{15} = \frac{16}{15} = 32,000.$$

$$\frac{1}{15} = 2,000.$$

$$\frac{15}{15} = 30,000.$$

$$\frac{5}{15} = 10,000.$$

La première personne possédait fr. 30,000 et la seconde fr. 10,000.

*Remarque.* On peut aussi partir de la seconde fortune et la représenter par 1. La première vaut alors 3.

J. DENIS, Plainpalais.

#### b) Par l'algèbre.

Soit  $x$ , la première fortune, la seconde vaudra  $\frac{x}{3}$  et l'on aura l'équation:

$$x + \frac{x}{3} - \left( \frac{x}{3} - \frac{x}{15} \right) = 32,000 \text{ qui, résolue, donne}$$

$$x = 30,000$$

$$\frac{x}{3} = 10,000$$

valeurs primitives des fortunes des deux personnes.

Le même et G. BÜNZLI, St-Blaise.

**Solutions exactes :**

Une abonnée et M<sup>lle</sup> S. G., Le Locle; Th. Mœckli, Neuveville; L. Chenevard, Neuchâtel; H. Javet, Môtier-Vully; E.-H. Guenot, Landeron; F. Nicolier, Aigle; P. Payot, Neuchâtel; F. Isabel, Villars-sur-Ollon.

*Problème N° 35.*

Un bassin a la forme d'un prisme hexagonal régulier; il contient de l'eau à une hauteur de 0<sup>m</sup>,75. En y ajoutant 14 hl. d'eau, elle monte de 5 cm. Quelle quantité de liquide contient-il en tout?

Adresser les solutions jusqu'au 12 novembre à M. A.-P. Dubois, directeur des écoles, au Locle.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Anschauungs-Psychologie** mit Anwendung auf die Erziehung. Für Lehrer- und Lehrerinnen-Seminare sowie zum Selbstunterricht. Von E. Martig, Seminardirektor auf Hofwyl. Zweite verb. Auflage. 310 Seiten, 13/19 cm. Bern. Verlag von Schmid, Franke & Cie.

A tous les instituteurs qui lisent l'allemand, nous recommandons ce cours de psychologie intuitive, dû au directeur de l'école normale de Hofwyl. La classification adoptée est celle de tous les manuels consacrés à l'étude de l'âme. Mais chaque chapitre comprend trois parties: les faits, les principes auxquels ils conduisent par induction, leur application à l'éducation et à l'enseignement. Les faits et les exemples sont pris le plus souvent dans les diverses branches de l'enseignement, l'histoire et la littérature entre autres; beaucoup, dit l'auteur dans sa préface, ont été fournis par les élèves eux-mêmes. Un dernier chapitre et non le moins intéressant est consacré aux particularités de la vie intellectuelle: l'individualité, le développement intellectuel aux différents âges, les tempéraments, les différences entre les sexes. — C'est un livre très bien ordonné, et, ce qui n'est pas un mérite commun, écrit d'un style clair et limpide: la lecture en est des plus faciles et des plus intéressantes.

E. C.

**Quelques mots de réponse aux avocats de la guerre**, par Manuel Vasseur. — Paris, imprimerie typographique Jules Lievens.

Ce sont des vers dédiés « au Congrès universel de la Paix et de l'Arbitrage international, siégeant à Berne au mois d'août de l'an de guerre 6605 de la période Julienne. »

**La parlographie française.** — Simplification complète de l'orthographe, par J.-M. Chappaz, à Contamine-sur-Rive (H<sup>te</sup>-Savoie). Brochure de 28 pages.

N'en déplaise à l'auteur, ou plutôt à l'inventeur, c'est un nom peu heureux qu'il a donné à son système néographique. Puis il fait dire à ce vocable étrange beaucoup plus que l'étymologie ne comporte, quand il écrit: « La parlographie n'est pas du tout un français altéré ou bâtard; elle conserve intacts l'accent et la prononciation du français jusque dans leurs plus fines nuances. C'est le langage des artistes tout aussi bien que celui du commun des mortels. » Et encore: « La parlographie n'a aucune prétention de se substituer à cette admirable langue (le français). » « Elle est la plus facile de toutes les langues », « un nouveau langage ».

Nous ne voyons là qu'un alphabet de 21 lettres; mais chacune de ces lettres peut être modifiée par des accents ou des points: *Vi áfá kóte ásábl.* — *Lalúèt hát á s'élevá dá lè* et signifier: Vingt enfants comptaient ensemble (et les liaisons, M. Chappaz?). — L'alouette chante en s'élevant dans les airs. Il y a encore de beaux jours pour la sténographie!

E. C.